

LANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POINT D'ÉCHANGE INTERNET DU TOGO

Lomé, le 15 Février 2017 - Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique, démarre les travaux de construction du Point Échange Internet du Togo.

Dans le cadre du Programme Régional Ouest-Africain de Développement des Infrastructures de Communications (WARCIP), il est prévu la construction d'un centre d'hébergement neutre et ouvert ainsi que la construction d'un Point d'Échange Internet.

Il s'agit d'un dispositif qui permet d'une part, de faciliter le développement des fournisseurs d'accès internet au Togo et d'autre part, de contribuer à la baisse des coûts de l'internet.

Le Point d'Échange Internet dit IXP, permettra de proposer l'interconnexion directe en un seul lieu, des fournisseurs d'accès Internet et des fournisseurs de contenu. Ce qui permettra d'éviter que le trafic échangé entre ces différents acteurs locaux ne transite par des pays étrangers. Ceci entrainera une économie d'échelle dans l'utilisation de la bande passante internationale et donc une baisse des coûts pour ces acteurs et permettra ainsi que les grands producteurs de contenus tels que Google et Facebook puissent venir s'installer sur le territoire.

L'IXP sera hébergé dans les locaux du centre d'hébergement.

De façon générale, le projet WARCIP initié par la République du Togo avec soutien de la Banque Mondiale a pour ambition d'améliorer la connectivité et de rendre plus performantes les communications électroniques dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Les pays participants au projet pourront ainsi accroître la couverture géographique de leurs réseaux et baisser les coûts des services de communications.

Pour le Togo, le projet WARCIP vise l'amélioration de la connectivité internet du pays, la baisse des prix d'accès à Internet et la mise en place d'un environnement favorable pour le secteur l'économie numérique.

La réalisation de ce projet permettra également qu'une capacité de bande passante internationale suffisante soit disponible et accessible à tous les opérateurs éligibles pour la fourniture de services sur toute l'étendue du territoire national et au bénéfice des usagers



Chargée de communication : Delali Kudawoo ; delali.kudawoo@numerique.gouv.tg

Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'État dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, Cina Lawson occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Économie Numérique.